



Muriel PENICAUD
Ministre du Travail

Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités
et de la Santé

Sophie CLUZEL
Secrétaire d'Etat chargée
des personnes handicapées

Communiqué de presse

Paris, le 24 octobre 2017

Le Handicap : une priorité pour le quinquennat

Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, Muriel PENICAUD, Ministre du Travail et Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, ont confié, le 23 octobre à Dominique GILLOT la mission de faciliter et sécuriser l'emploi des travailleurs handicapés.

Le 20 septembre 2017 s'est tenu le Comité interministériel du Handicap (CIH) qui fixe les axes stratégiques de la mobilisation du Gouvernement pour construire avec l'ensemble des ministères le plan d'action destiné à soutenir la stratégie de transformation en faveur d'une société inclusive et solidaire. Cette mobilisation commune témoigne de la volonté du Gouvernement de faire de la politique du handicap une priorité. Pour mener à bien cette mission, Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités, Muriel PENICAUD, Ministre du Travail et de la Santé et Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées ont missionné Dominique GILLOT, Présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) pour trouver des pistes d'amélioration permettant de faciliter l'embauche et le maintien en emploi des personnes en situation d'handicap ainsi que leurs aidants.

Les personnes porteuses de handicap rencontrent encore des difficultés pour suivre un parcours scolaire, accéder aux lieux publics ou encore aux biens essentiels tels que la santé, le sport, le logement, les loisirs mais également à l'emploi. L'objectif du Gouvernement est clair : changer le regard de la société sur le handicap et donner aux personnes en situation de handicap l'occasion de montrer leurs talents. Pour se faire, deux axes d'amélioration ont été identifiés :

- Soutenir le retour et le maintien dans l'emploi des aidants familiaux de personnes handicapées comme de personnes âgées. Objectif : reconnaître leur investissement, l'enjeu portant principalement sur l'évaluation des besoins des aidants et sur la mise en œuvre de parcours d'accès à l'emploi adapté à ces besoins.
- Optimiser et faciliter la chaîne d'intervention de l'ensemble des acteurs qui concourent à l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation d'handicap et accompagner vers une solution d'emploi ou de formation ceux qui en ont besoin. Objectif : investir, du point de vue des personnes handicapées, l'ensemble des champs de l'école, de l'emploi, du logement, de la santé, de l'accessibilité de la ville et des transports, de l'accès aux sports, à la culture et aux loisirs pour agir efficacement sur le quotidien des personnes.

Madame GILLOT sera appuyée dans sa mission par l'inspecteur de l'Inspection générale des affaires sociales et certains services de l'administration, notamment la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle ainsi que la Direction générale de la cohésion sociale et la Direction générale du travail.

Les conclusions des travaux seront présentées aux trois ministres dans un délai de 5 mois, soit en mars 2018 pour nourrir le cas échéant, l'élaboration du projet de loi relatif à l'apprentissage et à la formation professionnelle.

Parcours de Dominique GILLOT :

Ancienne ministre de Lionel JOSPIN, Dominique GILLOT est sénatrice PS du Val d'Oise depuis 2011 jusqu'en 2017. C'est dans ce département qu'elle a commencé sa carrière en tant qu'enseignante avant de s'engager en politique à l'âge de 28 ans. Elle est élue députée du Val-d'Oise en 1997 et est nommée par Lionel Jospin qui l'invite dans son gouvernement en 1999 en tant que secrétaire d'État chargée des Affaires sociales et de la santé. Deux ans plus tard, en 2001, elle est nommée secrétaire d'État en charge des personnes âgées et handicapées. Elle est, par ailleurs, maire de la ville d'Éragny (95) de 2001 à 2014. En 2015, elle est nommée présidente du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH).

Contacts :

Service de presse du Ministère du Travail : 01 49 55 32 21 – sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

Service de presse du Ministère des Solidarités et de la Santé : 01 40 56 60 60 – sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Service de presse du Secrétariat d'Etat chargée des personnes handicapées : 01 40 56 52 97 – sec.karen.martinon@pm.gouv.fr